



Conseil Communal

Mercredi 6 décembre 2017

Mme le Maire accueille Michel LAMY et lui souhaite la bienvenue dans l'équipe.
Le compte-rendu du 15 novembre est adopté à l'unanimité.

I DEMISSION ET REMPLACEMENT DE M. Robert PORQUIER, Conseiller Communal et Municipal

Par courrier en date du 13 novembre 2017, Monsieur Robert PORQUIER a informé Monsieur le Maire de Vire Normandie de sa démission de son mandat de conseiller municipal et de toutes les fonctions s'y rattachant, et Madame la Maire déléguée de VAUDRY, Annie BIHEL, de son mandat de conseiller communal et de toutes les fonctions s'y rattachant.

Conformément à la réglementation, Madame Annie BIHEL, Maire déléguée de Vaudry, a informé Madame Marie-Josèphe LEMAIRE, placée sur la liste « ENSEMBLE POUR VAUDRY » présentée aux élections municipales du 23 mars 2014, qu'elle ne pouvait prétendre être ni conseillère municipale de Vire Normandie, ni conseillère communale de Vaudry puisqu'elle avait intégré cette année un emploi au sein de la commune nouvelle de Vire Normandie au service de l'Education.

Elle a donc sollicité Monsieur Michel LAMY, qui suivait sur la même liste. Celui-ci lui a fait connaître qu'il acceptait de devenir conseiller communal de la commune déléguée de Vaudry et conseiller municipal de la commune nouvelle de VIRE NORMANDIE par courrier en date du 2 décembre 2017

Madame le Maire procède donc à l'installation de Monsieur Michel LAMY en qualité de conseiller communal de la commune déléguée de VAUDRY.

Le Conseil Communal propose ensuite de modifier les commissions comme suit :

Commissions Communales – commune déléguée de VAUDRY :

- Commission des Finances : M. Corentin GOETHALS remplace M. Robert PORQUIER
- Commission des Travaux et de l'Urbanisme : M. Michel LAMY remplace M. Robert PORQUIER

II POINT FINANCIER

Plan Pluriannuel d'Investissement 2018

Un projet de dépenses d'investissement concernant des travaux de voirie, d'aménagement d'espaces verts, de bâtiments et quelques acquisitions est proposé et discuté.

Etat spécial de fonctionnement

Mme le Maire rappelle que depuis la création de la commune nouvelle Vire Normandie, les dépenses de fonctionnement sont retracées pour chaque commune déléguée dans un état spécial comprenant une dotation d'Animation et une dotation de Gestion locale. Celui-ci sera présenté et proposé lors du conseil communal du mois de janvier.

III POINT TRAVAUX

Cimetière I

La démolition du mur a débuté.

Voirie

Les travaux à la Boule d'Or sont terminés.
Ceux de la Rairie sont reportés à l'année prochaine.

Effacements de réseaux

Impasse de la Châtaigneraie
Il ne reste à effectuer que la dépose des poteaux bois

Chemin de la Mare Piré

Les câbles et les fourreaux sont passés. Le matériel d'éclairage public arrivera la première semaine de janvier.

Lavoir « Billard »

Il convient de demander des autorisations pour pénétrer sur les parcelles privées avant le démarrage des travaux début février 2018 par le chantier d'insertion de Vire Normandie.

IV QUESTIONS DIVERSES

Rythmes scolaires 2018

Rappel : 4 hypothèses avaient été proposées au vote des conseils d'école

1. Comme actuellement avec 4 jours ½ et des temps d'activités périscolaires.
2. Semaine de 4 ½ en finissant plus tôt tous les jours
3. 5 matinées et 3 après-midi
4. Semaine de 4 jours sans école le mercredi

Un vote a été effectué dans tous les conseils d'école.

La décision finale sera prise lors du prochain conseil municipal le 18 décembre.

Panneaux d'entrée de ville

Les nouveaux panneaux seront posés sur tous les axes.

Pour les panneaux dans la commune, nous pouvons conserver les couleurs adoptées par Vaudry.

Inscriptions sur la liste électorale

Le samedi 30 décembre est le dernier jour ouvrable de l'année pour l'inscription sur la liste électorale.

Les personnes désirant s'inscrire sur la liste électorale devront se rendre à la permanence tenue à la mairie de Vire le samedi 30 décembre 2017 de 10 h 00 à 12 h 00.

Vœux du Maire

Cette cérémonie est fixée au samedi 13 janvier 2018 à 11 h 00 à la salle des fêtes.

Club de Football

L'association bénéficie d'un emploi d'avenir le mercredi après-midi.

Une aide avait été sollicitée par les dirigeants pour alléger la participation du club en matière financière.

Une liste indiquant que 5 enfants de Vaudry et 7 de Truttemer sont adhérents est parvenue en mairie, alors qu'il avait été demandé une liste complète afin que les autres communes participent financièrement également.

Mme le Maire et M. le Maire de Truttemer-le-Grand attendent un complément d'information.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22 h 15.